



TOP Départemental - Règlement

Mise à jour du 25 septembre 2017

ATTENTION : Les modifications sont marquées en bleu

Principe

Le top jeunes est une compétition de détection qui comporte ~~trois~~ deux échelons : départemental et régional ~~et zone~~.

Le Comité départemental est responsable de son échelon.

Catégories et conditions de participation

- Le top « jeunes » départemental est réservé aux poussins et benjamins.
- Il est ouvert sur inscription aux joueurs de l'Oise titulaires d'une licence traditionnelle ou promotionnelle pour l'année en cours.
- Les Poussins et Benjamins qui ont participé à la compétition des 500 points de la première phase et qui ne sont pas parvenus en 1/8^{ème} de finale ne peuvent pas participer au TOP.
Les filles ne sont pas concernées par cette mesure.
- La compétition départementale est composée de 13 tableaux, mais des fusions peuvent être faites en fonction du nombre d'inscrits par tableau :

En garçons :

B2 : -11 ans

B1 : -10 ans

P2 A : -9 ans (nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin)

P2 B : -9 ans (nés après le 1^{er} juillet)

P1 A : -8 ans (nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin)

P1 B : -8 ans (nés après le 1^{er} juillet)

En filles :

B2 : -11 ans

B1 : -10 ans

P2 A : -9 ans (nées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin)

P2 B : -9 ans (nées après le 1^{er} juillet)

P1 A : -8 ans (nées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin)

P1 B : -8 ans (nées après le 1^{er} juillet)

Baby Ping mixte : - 7 ans

- Dans certaines catégories, des joueurs seront qualifiés d'office au tour régional, ils pourront toutefois participer dans le tableau de la catégorie d'âge supérieure ou de deux catégories d'âge supérieures.
- Ces décisions seront prises en concertation entre les CTR (Conseiller Technique Régional) et le DTA (Directeur Technique Administratif). Très peu de joueurs sont concernés.

Formule de la compétition

- La compétition se déroule sur une seule journée.
- Une formule pour chaque tableau sera mise en place par le responsable de la compétition, le juge-arbitre et le DTA en fonction du nombre d'inscrits.
- Selon le nombre d'inscrits, certains tableaux pourront débiter plus tard dans la journée.
- Dans la mesure du possible, les matchs ont lieu au meilleur des 5 manches de 11 points (3 manches gagnées).

Qualification pour l'échelon régional

- Le Comité communique les résultats vers la Ligue en distinguant les semestres chez les poussins.
- Il n'y a pas de tour régional pour les benjamins et benjamines 2^{ème} année.

Frais : Inscription et engagement

- Les clubs inscrivent leur(s) joueurs(s) et envoient leur bulletin d'inscription au responsable de la compétition.
- Les frais d'inscription et les pénalités sont comptabilisés par le responsable de l'épreuve.
- Dès que la liste des participants est diffusée sur le site (environ 8 jours avant la compétition), tout désengagement entraîne la retenue du montant de l'inscription qui sera notée dans la fiche « Compte Club ».
- Un joueur doit prévenir de son absence, au plus tard la veille à midi. A défaut, une pénalité en plus de la retenue de son engagement sera comptée (voir tarif en cours)
- Si ce dernier présente un certificat médical scanné (ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi) avant le mardi midi, suivant la compétition au responsable de l'épreuve, l'engagement et la pénalité s'annulent.

Afin de garantir la qualité et d'optimiser le déroulement de la compétition, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.